

LES POINTS ESSENTIELS DE NOTRE OPPOSITION A LA CARRIÈRE EN SOUTERRAIN SOUS LA BUTTE DU PARISIS

- les distances de sécurité sont positionnées à 50 mètres des habitations, de l'ESAT la Montagne (centre pour handicapés adultes de type autiste), alors qu'elles sont de 300 mètres à Montmorency. Seulement 20 mètres entre le fort et l'ancienne carrière des Biaunes, peu connue et non remblayée. Pas de limite de sécurité autour du centre de loisirs de la ville de Cormeilles et de l'école Montessori qui y est hébergée : l'exploitation arrive en limite de propriété à quelques mètres des bâtiments accueillant les enfants. La société Placoplatre a défini ces distances de sécurité au plus bas autorisé par la loi car le massif de la butte de Cormeilles est 10 fois plus petit qu'à Montmorency. Le gypse ne pourrait être exploité à Cormeilles sans cela. Les riverains n'ont plus qu'à subir ...
- un expert sollicité pour une tierce expertise demandée par la préfecture lors de l'étude de la demande de Placoplatre, fait état dans ses conclusions (alors que ça ne lui était pas demandé !!) que partout où l'exploitation se ferait, les terrains s'affaisseraient de quelques centimètres les premières années puis encore de quelques centimètres dans les années post exploitation. Quelles conséquences sur le massif forestier ? Les maisons ? L'ESAT La Montagne ? Le TRAPIL (Oléoduc amenant le kérosène à Roissy) ? Etc ...
- le remblaiement des galeries laissera à terme des vides importants dangereux pour la stabilité du massif : en effet, les terres de remblai qui vont combler les galeries arriveront par camion de chantiers divers. Elles arriveront non compactées (on dit « foisonnées » et seront déposées dans les galeries par ces camions. Le dossier Placoplatre ne prévoit pas de compactage (les terres sont poussées avec un engin à chenilles équipé d'une pelle) et de consolidation (ex : coulage de boue). Il y aura donc à terme tassage de ces terres sur elles-mêmes et cela peut donner jusqu'à 30% de vide. Si l'eau s'infiltré dans le massif, on peut craindre la dissolution du gypse laissé (une exploitation souterraine ne recueille que 60% de la couche de gypse car il faut laisser une couche au sol, au plafond, et des piliers).
- Placoplatre invoque souvent la question de l'emploi pour justifier ce projet : l'usine de transformation de gypse compte 100 employés. L'exploitation et remblaiement de la carrière, 30 employés. Si Placoplatre exploite le gypse sous la butte, cela sera seulement pour 25 ans. C'est reculer pour mieux sauter : que se passera-t-il ensuite ? On fera venir le gypse de Montmorency et on aura fragilisé de façon irréversible la butte du Parisis. Cela vaut-il le coup ? La réponse pour nous est non bien évidemment.
- Nous avons soulevé d'autres points : impact sanitaire, camions etc

- De façon générale, cette exploitation est aberrante et met en danger un des derniers massifs boisés , poumon vert à 15 kms de Paris. A l'heure de la prise de conscience de l'importance de protéger notre environnement, en particulier les arbres, nous dénonçons le double langage de la région via son Agence des espaces verts qui gère ce massif dans le cadre des PRIF (périmètres régionaux devant permettre la protection d'espaces naturels en Île de France). C'est la région, propriétaire du massif, qui permet à Placoplatre d'exploiter les tréfonds de la butte via un contrat de forage pour 10 millions d'euros sur 30 ans. Cela est en totale contradiction avec les objectifs affichés de préservation des espaces verts .